

COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

29^e réunion tenue le 25 mai 2006 à Québec,
au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy
Salle Québec, à compter de 13h30

COMPTE RENDU

Projet

PRÉSENCES

Commissions scolaires

- M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées
- M. Georges Brissette, directeur du CEP Saint-Jérôme, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M. Pierre Brunet, directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
- M^{me} Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP
- M. Yvon Gagnon, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire De La Jonquière
- M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire *New Frontiers*
- M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Michel Laurendeau, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
- M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- M. Louis Bernier, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC
- M. André Blanchet, directeur, Direction de la planification et du développement, FPTFC
- M. Serge Côté, directeur, Direction générale des programmes et du développement, FPTFC
- M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue
- M^{me} Barbara Goode, Services à la communauté anglophone, MELS
- M. Claude Painchaud, directeur, Direction des programmes – Québec, FPTFC
- M^{me} Isabelle Tremblay, Direction générale des régions, MELS
- M^{me} Nicole Tremblay, directrice, Direction des programmes – Montréal, FPTFC

ABSENCES

- M^{me} Viviane Croubalian, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Luc Desgagnés, directeur, Direction de la gestion des ressources, FPTFC
- M^{me} Francine Lebeau, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Samarres
- M. Robert Mills, directeur général adjoint, Commission scolaire Lester-B.-Pearson
- M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires du Québec
- M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu
- M. Alain Veilleux, directeur, Direction générale des régions, MELS
- M. Jean-Noël Vigneault, directeur, Direction de la formation continue et du soutien, FPTFC

SECRÉTAIRE

- M. Denis Royer, Direction de la planification et du développement, FPTFC

OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Robert Dépatie souhaite la bienvenue aux membres du Comité mixte à cette dernière réunion de l'année 2005-2006.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 28^E RÉUNION TENUE LE 13 AVRIL 2006

Le compte rendu de la réunion du 13 avril est adopté sans modification.

3. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2006

3.1. Instruction annuelle

M. André Blanchet informe les membres du Comité que les travaux portant sur la version finale de l'Instruction annuelle sont complétés et qu'elle sera déposée incessamment au Bureau du sous-ministre pour approbation. Il ajoute que les commentaires exprimés par les représentants des commissions scolaires lors de la rencontre du 13 avril ont été pris en compte dans le texte.

3.2. Table de concertation en agriculture

Suivi M. Serge Côté informe les représentants des commissions scolaires que les résultats des consultations sur la démarche de concertation devraient être présentés à l'automne 2006, et ce, par l'entremise des différentes instances, dont le Comité mixte FP. Il ajoute que les aspects concernant le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) devraient faire l'objet d'une présentation au Sous-comité des programmes du Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT) à la première réunion de l'année 2006-2007.

3.3. Bulletin d'information sur les AEP

Suivi M. Robert Goyer informe les membres du Comité mixte que l'édition de juin du Bulletin d'information AEP comprendra une fiche d'évaluation. Les résultats de cette évaluation pourraient être présentés au début de l'année 2006-2007.

3.4. Commission parlementaire sur le rapport quinquennal concernant le projet de loi 90

Suivi M. Robert Dépatie rappelle que dans la foulée de la Commission parlementaire sur la Loi 90, un certain nombre de comités ont été mis en place récemment. Les travaux ont déjà été amorcés et on estime qu'un premier bilan devrait être présenté à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale à la fin de juin, l'objectif étant de déposer un document consolidé dans la dernière quinzaine de septembre. Il clôt son intervention en rassurant les représentants des commissions scolaires que l'information disponible sera transmise au Comité mixte à l'automne 2006.

3.5. Plan d'action du volet FP de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue

M. Robert Dépatie souligne que de nombreux dossiers structurels et conjoncturels affectent la progression des travaux relatifs au plan d'action, notamment les travaux s'inscrivant dans les suites de la commission parlementaire sur la Loi 90, du plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique et de la Stratégie de qualification de la main-d'œuvre, de même que le débat amorcé par la parution de l'avis du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Les représentants des commissions scolaires sont sensibles à ces interférences, mais ils souhaitent que l'on tienne mieux compte de la réalité de la formation professionnelle lorsqu'il est question de la formation continue. Sans remettre en cause l'existence des deux instances représentatives de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes, ils expriment le souhait que certains dossiers soient traités de façon conjointe, par exemple les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), les jeunes de 16-24 ans ou les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA).

Suivi Tenant compte de ces éléments de contexte, les membres du Comité mixte s'entendent pour se pencher sur cette question à la première rencontre de l'automne 2006.

3.6. Plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique

Les représentants des commissions scolaires souhaitent que les éléments du plan de rapprochement de la formation professionnelle et technique soient présentés et discutés de façon récurrente et statutaire au Comité mixte de la formation professionnelle. M. Robert Dépatie répond qu'il est difficile de s'engager dans une telle avenue, d'autant plus que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport devrait faire connaître sa position quant aux différentes dispositions de ce plan d'ici la fin de juin.

Il tient toutefois à rassurer les membres du Comité qu'il ne s'agit pas d'une réforme, ni d'une restructuration du système, mais plutôt d'une préoccupation relative au développement de modèles et d'approches qui visent une meilleure efficacité du système de formation en lien avec les nouvelles réalités qui émergent ici et ailleurs dans le monde. Dans ce contexte, il serait étonnant que les aspects du plan qui pourraient toucher la formation professionnelle ne soient pas portés à l'attention du Comité mixte ou d'autres instances ayant pour mandat de traiter de ces objets, notamment le Comité mixte sur les affaires éducatives ou le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT).

Suivi En terminant ce point, les représentants des commissions scolaires demandent que ce point fasse l'objet d'un suivi à la prochaine rencontre, ce à quoi acquiescent les représentants du MELS, mais sous réserve des éléments qui seraient annoncés par le ministre.

4. **RAPPORT DES TRAVAUX ET PROPOSITIONS DE SOUS-COMITÉS ET DE MANDATS POUR L'ANNÉE 2006-2007**

Concernant les **formations de courte durée**, M. Robert Goyer informe les membres du Comité que le guide de gestion a été revu et que le document sera finalisé au cours des prochains jours. Il ajoute qu'aucune modification au mandat du Sous-comité n'est envisagée pour la prochaine année;

Concernant la **promotion et la valorisation de la formation professionnelle et technique**, M. Denis Royer précise qu'une rencontre est prévue en juin et que les suites seront présentées au Comité mixte à l'automne 2006. Il ajoute que le Sous-comité conservera l'intégralité de son mandat pour la prochaine année;

Concernant **l'évaluation des apprentissages**, M. André Blanchet rappelle que des travaux avaient été amorcés en ce qui a trait à l'élargissement du mandat. À cet effet, il dépose une proposition de mandat du Sous-comité sur l'évaluation des apprentissages pour la prochaine année, proposition qui fera l'objet d'une discussion plus approfondie à la première réunion du Comité mixte à l'automne. Tout en conservant centrale l'idée d'évaluation des apprentissages comme objet premier de ses travaux, le Sous-comité pourrait aussi se pencher sur la veille sectorielle, l'état de situation et l'évaluation externe des programmes d'études;

Concernant **l'articulation des programmes d'études et les continuités de formation**, M. André Blanchet rappelle succinctement les discussions du dernier Comité mixte portant sur les travaux du Sous-comité sur l'articulation des programmes et continuité de formation, faisant ressortir la contribution importante des deux réseaux. Il termine en proposant que le mandat du Sous-comité soit revu dans le cadre du partage des responsabilités entre le MELS et les réseaux et, éventuellement, des annonces qui seraient faites par le ministre;

Concernant **les plans de réussite en formation professionnelle**, M. Claude Painchaud informe les membres du Comité que le rapport final a été mis à jour et qu'à cet effet, il fera parvenir un document de travail pour commentaires;

Concernant les sous-comités qui pourraient être mis en place au cours de l'année 2006-2007, et ce, afin de créer un espace de concertation permettant de prendre en compte de nouvelles réalités, M. Serge Côté propose :

- qu'un sous-comité ayant pour mandat général de se pencher sur **le partage des responsabilités entre le MELS et les réseaux** soit institué. Ce sous-comité pourrait étudier toute question relative à la restructuration à la Direction générale des programmes et du développement, notamment en ce qui a trait à certains aspects de l'évaluation des apprentissages et des programmes d'études;
- qu'un sous-comité sur **les suites du plan de rapprochement** soit mis en place. Ce sous-comité regrouperait le réseau des commissions scolaires et le réseau des cégeps. Un tel sous-comité permettrait de récupérer le mandat du sous-comité sur l'articulation des programmes et continuité de formation;
- qu'un sous-comité sur **les suites au rapport sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle** soit créé. De façon générale, ce sous-comité devrait regrouper des intervenants de la formation générale des jeunes et de la formation

professionnelle, ceci dans le but d'adopter une approche cohérente de la formation.

Les représentants des commissions scolaires se disent en accord avec ces différentes propositions, mais souhaitent que des projets de mandats plus détaillés leur soient acheminés le plus rapidement possible afin de procéder aux désignations nécessaires. Les représentants du MELS répondent que des propositions en ce sens seront élaborées pour la rentrée scolaire.

5. PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU MELS

M. Robert Dépatie présente les éléments de la planification stratégique du MELS 2005-2008 en lien avec la formation professionnelle. À cet effet, il attire l'attention des membres sur les orientations et les axes d'intervention et objectifs relatifs au renforcement de la formation professionnelle et technique et de la formation continue et à la contribution au développement des régions.

6. LE RAPPORT D'ÉTUDE *EXPLORATION ET VALIDATION D'APPROCHES ET D'OUTILS VISANT L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS D'EMBAUCHE DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN FORMATION PROFESSIONNELLE.*

M. Denis Royer fait état d'un certain nombre de lacunes qui affectent la recevabilité de l'étude citée en rubrique :

- Sur le plan de la présentation des résultats, il aurait été aidant pour le lecteur de regrouper sous un certain nombre de thèmes les difficultés et les constats, ce qui réfère à la problématique générale, permettant ainsi d'avancer des pistes de solutions cohérentes pour chacun des aspects de la problématique;
- Sur le plan des attentes, celles-ci ne sont pas en lien avec les éléments dégagés au cours de l'étude et ne consistent qu'à énoncer des considérations générales. De meilleurs liens entre les différentes parties auraient permis de les faire apparaître non pas comme des attentes, mais comme de véritables pistes d'action;
- Sur le plan méthodologique, les données recueillies par l'intermédiaire du sondage en ligne proviennent de seulement 41 personnes et l'échantillon retenu n'est pas représentatif, près de 40% des répondants possédant moins de quatre années d'expérience dans l'emploi qu'ils occupent. De plus, on n'indique pas de quelle façon, ni par qui les pistes de solutions ont été dégagées; on précise seulement que deux groupes ont été constitués afin de valider les pistes de solutions. Dans les deux cas, la réunion de chacun des groupes, regroupant respectivement huit et sept participants, a été limitée à deux heures et ce sont uniquement les notes d'entrevues prises par un chercheur qui ont servi de banque de données à partir de laquelle une analyse de contenu a permis de dégager les résultats de l'étude.

Suivi

Malgré ces lacunes, l'étude fait quand même ressortir certains phénomènes alarmants en ce qui a trait à la formation des maîtres, notamment l'absence de formation initiale en langue anglaise et d'une certaine marge de manoeuvre pour les centres de formation professionnelle. En ce sens, il est suggéré de poursuivre plus avant la réflexion à la reprise des travaux du Comité mixte à l'automne 2006.

7. FINANCEMENT AEP

M. Robert Goyer dépose un document intitulé *Demande de financement pour l'offre de formation conduisant à une attestation d'études professionnelles (AEP)*. Il attire l'attention sur un certain nombre d'éléments de contexte, puis il présente la nature de la participation des différents partenaires pour la phase expérimentale. Il aborde par la suite les perspectives pour les prochaines années et la nature du financement demandé pour assurer l'offre des AEP sur une base régulière, tant pour le développement que pour l'offre des AEP. Il termine sa présentation en expliquant les différents éléments visant la création d'un fonds régional AEP et d'un fonds régional AEP-AEC.

Suivi

M. Robert Dépatie reçoit le document en assurant les représentants des commissions scolaires qu'il fera l'objet d'un examen attentif tout autant qu'exhaustif et qu'un suivi sera effectué à la première rencontre du Comité mixte de l'année 2006-2007.

8. PLANIFICATION DES RÉUNIONS

M. Denis Royer propose le calendrier suivant pour les réunions du Comité mixte de la formation professionnelle 2006-2007 :

- 5 octobre 2006, à Montréal;
- 7 décembre 2006, à Québec;
- 22 février 2007, à Montréal;
- 24 mai 2007, à Québec.

9. POINTS D'INFORMATION

M. André Blanchet rappelle que des travaux menés en collaboration avec le réseau des commissions scolaires ont conduit à l'élaboration et à la publication de deux documents, soit le Cadre de référence sur la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation et le Cadre général et technique en reconnaissance des acquis et des compétences, dont il dépose copies au Comité mixte.

En terminant la réunion, les membres du Comité mixte tiennent à souligner le départ de M. Yvon Gagnon pour une retraite méritée. Ils le félicitent pour sa brillante carrière consacrée à l'éducation et pour son dévouement indéfectible à la cause de l'enseignement, entre autres par son engagement au sein des instances consultatives, mais aussi par son souci constant de maintenir l'élève au centre des préoccupations éducatives.

La réunion est levée à 17h15
Denis Royer
Secrétaire du Comité mixte FP